

224C0200
FR0000065278-FS0101

6 février 2024

Déclaration de franchissements de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

HOPSCOTCH GROUPE

(Euronext Growth Paris)

Par courriers reçus le 6 février 2024, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissement de seuils suivantes, intervenus le 31 janvier 2024 :

- M. Pierre-Franck Moley a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le seuil de 5% des droits de vote de la société HOPSCOTCH GROUPE¹ et détenir individuellement 134 507 actions HOPSCOTCH GROUPE représentant 222 133 droits de vote, soit 4,48% du capital et 4,91% des droits de vote de cette société² ;
- M. Benoît Désveaux a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le seuil de 10% des droits de vote de la société HOPSCOTCH GROUPE et détenir individuellement 227 314 actions HOPSCOTCH GROUPE représentant 434 097 droits de vote, soit 7,57% du capital et 9,59% des droits de vote de cette société² ; et
- M. Frédéric Bedin a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le seuil de 10% des droits de vote de la société HOPSCOTCH GROUPE et détenir individuellement 228 023 actions HOPSCOTCH GROUPE représentant 441 046 droits de vote, soit 7,59% du capital et 9,75% des droits de vote de cette société².

Ces franchissements de seuils résultent d'une augmentation de capital de la société HOPSCOTCH GROUPE³.

À cette occasion, le concert composé du groupe BDM et du groupe familial Chouchan **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 31 janvier 2024, 829 052 actions HOPSCOTCH GROUPE représentant 1 575 692 droits de vote, soit 27,60% du capital et 34,82% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Frédéric Bedin	228 023	7,59	441 046	9,75
Benoît Désveaux	227 314	7,57	434 097	9,59
Pierre-Franck Moley	134 507	4,48	222 133	4,91
Le Holding Système ⁴	233 438	7,77	466 876	10,32
Total groupe BDM	823 282	27,41	1 564 152	34,56
Lionel Chouchan	2 383	0,08	4 766	0,11
Autres	3 387	0,11	6 774	0,15
Total groupe familial Chouchan	5 770	0,19	11 540	0,25
Total concert	829 052	27,60	1 575 692	34,82

¹ Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris le 27 juillet 2022.

² Sur la base d'un capital composé de 3 003 722 actions représentant 4 525 688 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. communiqué de la société HOPSCOTCH GROUPE du 31 janvier 2024.

⁴ Société par actions simplifiée (sise 23-25 rue Notre-Dame des Victoires, 75002 Paris) détenue par MM. Bedin, Désveaux, et Moley respectivement à hauteur d'un tiers du capital.